



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 13540

Numéro SIREN : 830 140 752

Nom ou dénomination : 3Pgroupe

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 72134

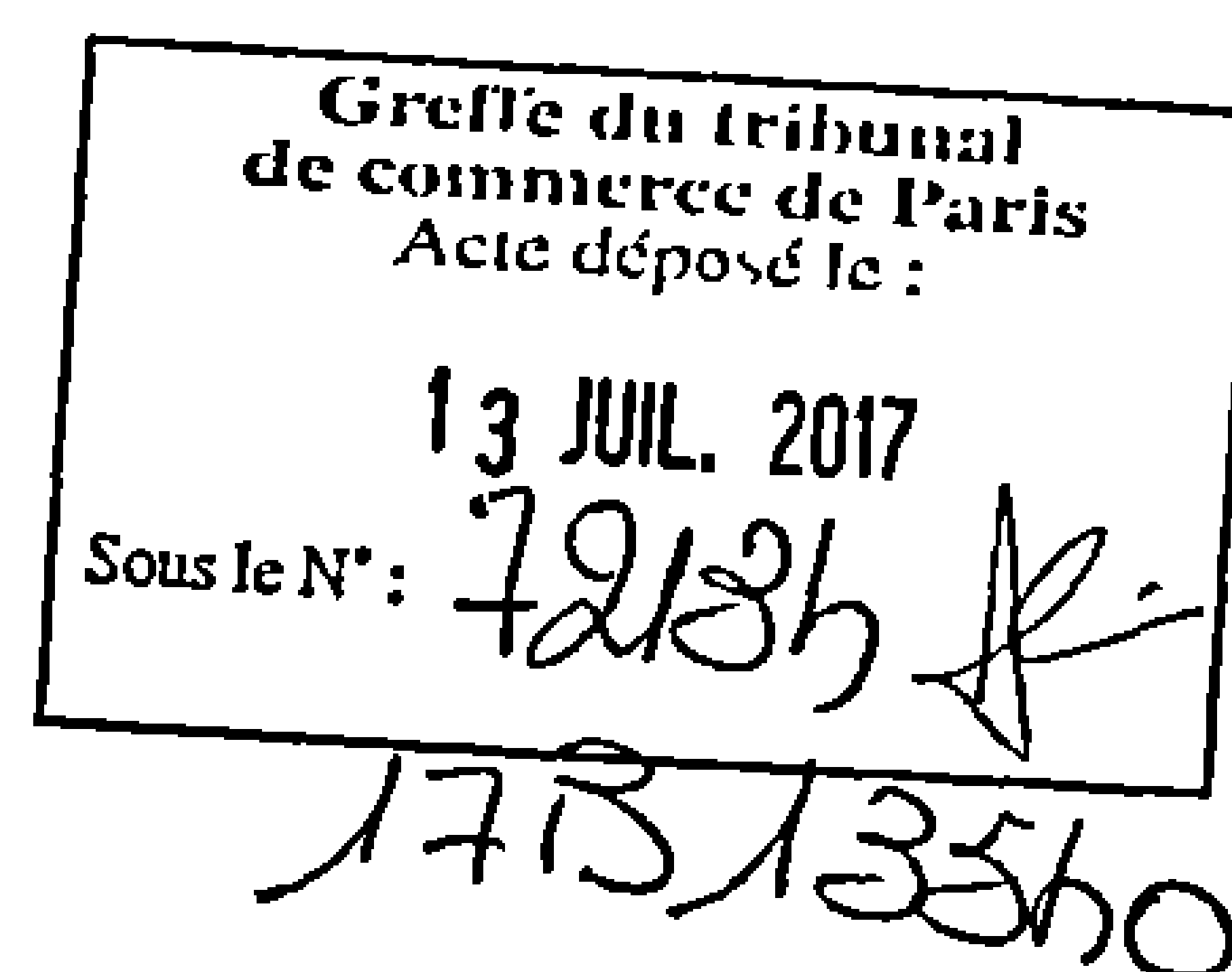


1707221301

DATE DEPOT :	2017-07-13
NUMERO DE DEPOT :	2017R072134
N° GESTION :	2017B13540
N° SIREN :	830140752
DENOMINATION :	3Pgroupe
ADRESSE :	4 rue Mélingue 75019 Paris
DATE D'ACTE :	2017/06/21
TYPE D'ACTE :	RAPPORT
NATURE D'ACTE :	

RA 21.6.17

Gabriel de Villepin
Commissaire aux comptes
46, rue Cardinet - 75017 Paris
Téléphone : 09 81 94 88 20
06 61 86 89 11
Email : gdevillepin@a-bacot.com



3Pgroupe

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros
Siège social : 4 rue Mélingue
75019 Paris
RCS Paris 830 140 752

Etat de l'actif et du passif au 21 juin 2017

**Rapport du commissaire désigné en application de l'article L. 228-39 du Code de Commerce
dans le cadre d'une émission d'obligations**

Décisions de l'associé unique puis de la collectivité des associés
en date du 21 juillet 2017

3Pgroupe

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros

Siège social : 4 rue Mélingue

75019 Paris

RCS Paris 830 140 752

Aux associés,

En exécution de la mission prévue par l'article L. 228-39 du Code de Commerce qui m'a été confiée par décision prise par décision unanime des associés de la société 3Pgroupe, en date du 31 mai 2017, j'ai établi le présent rapport sur la vérification de l'actif et du passif de votre société, tels qu'ils résultent de l'état de l'actif et du passif et de ses notes annexes joints ci-après.

Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire soumise aux décisions de l'associé unique puis de la collectivité des associés en date du 21 juillet 2017.

En effet, la dix-septième décision prévoit l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 874 000 euros par l'émission de 874 000 obligations convertibles en actions (les «OCA»), d'une valeur unitaire de 1 euro. Après renonciation des associés à leur droit préférentiel de souscription, la souscription de cet emprunt sera réalisée au profit de bénéficiaires nommément désignés.

La durée de l'emprunt est fixée à 7 ans. A l'échéance, les obligations seront remboursées en totalité, sauf cas de remboursement anticipé.

Les obligations porteront intérêts au taux fixe annuel de 6% et seront payables tous les 6 mois à compter de la date d'émission des obligations.

Les obligations bénéficieront aussi d'une prime de non conversion portant le taux actuariel annualisé de l'emprunt obligataire à un taux global de 11% l'an, décomptée à dater de la souscription de l'obligation, capitalisée à chaque date anniversaire de la date à laquelle la totalité des obligations aura été souscrite et payable in fine au jour du remboursement de l'OC correspondante.

L'état de l'actif et du passif de la société au 21 juin 2017, ainsi que ses notes annexes, ont été établis par le Président. Il m'appartient, sur la base de ma vérification, d'exprimer une conclusion au regard de la détermination de cet actif et de ce passif conformément aux règles et principes comptables français.



J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaire au regard de la doctrine de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à apprécier si l'actif et le passif de la société, tels qu'ils figurent dans l'état établi, sont déterminés conformément aux règles et principes comptables français et font l'objet, dans les notes annexes qui accompagnent cet état, d'une information appropriée compte tenu du contexte dans lequel l'émission d'obligations est proposée à l'assemblée. Une telle vérification s'analyse comme le contrôle des éléments constitutifs du patrimoine de la société, notamment au regard des assertions habituellement retenues pour l'établissement des comptes. Elle consiste également à apprécier l'incidence éventuelle, sur l'actif et le passif, des événements survenus entre la date à laquelle a été établi l'état correspondant et la date de mon rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la conformité, au regard des règles de comptabilisation d'évaluation des principes comptables français, de l'état de l'actif et du passif de la société.

Fait à Paris, le 21 juin 2017

Le Commissaire à la vérification de l'actif et du passif



Gabriel de Villepin
Commissaire aux Comptes inscrit
Membre de la Compagnie de Paris

3Pgroupe

Société par actions simplifiée au capital de 100 €

Siège social : PARIS (75019) – 4, rue Melingue

830 140 752 RCS PARIS

Etat de l'actif et du passif au 21 juin 2017

Etat de l'actif et du passif

En euros

Actif		Passif	
Trésorerie	100	Capital	100

Notes annexes

1. Principes et méthodes comptables

Cet état des actifs et des passifs est présenté conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur en France telles que décrites dans le plan comptable général, et conformément aux principes généralement admis.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Historique de la société

La société a été créée le 31 mai 2017 et est enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS depuis le 8 juin 2017.

L'exercice social de la société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre. Exceptionnellement, le premier exercice social comprend le temps écoulé de la date d'immatriculation de la société jusqu'au 31 décembre 2017.

3. Notes

a) Capital social

Le capital social s'élève à cent (100) euros. Il est composé de cent (100) actions d'un montant nominal de un (1) euro.

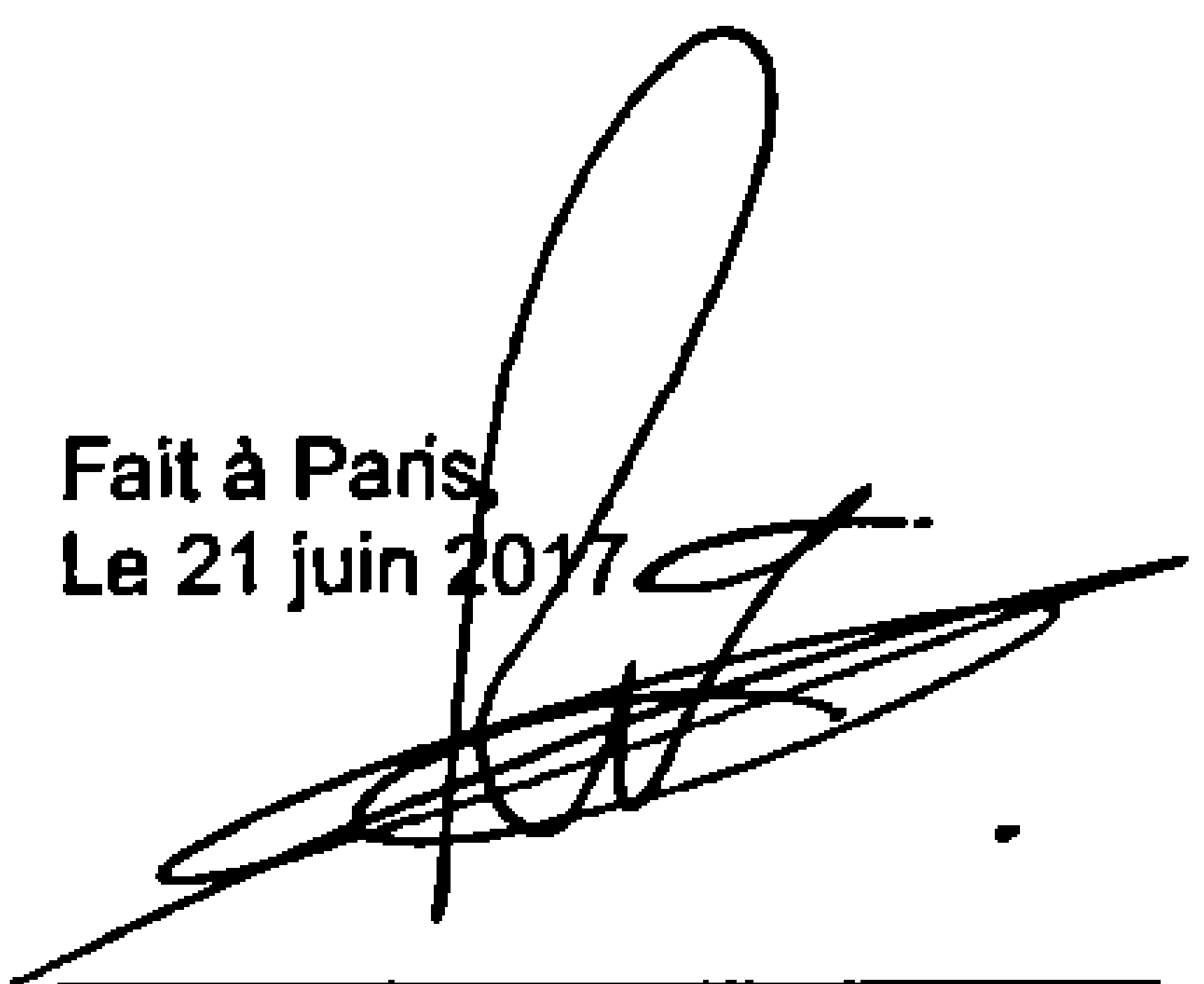
b) Engagements hors bilan

La Société s'est engagée à la reprise des frais, débours et honoraires des conseils externes, dont les associés auront droit au remboursement sur présentation des justificatifs, énumérés ci-après (en euros) :

Nature de la dépense	Montant HT
----------------------	------------

Néant

Fait à Paris
Le 21 juin 2017


Monsieur Guillaume BOUTET,
Président